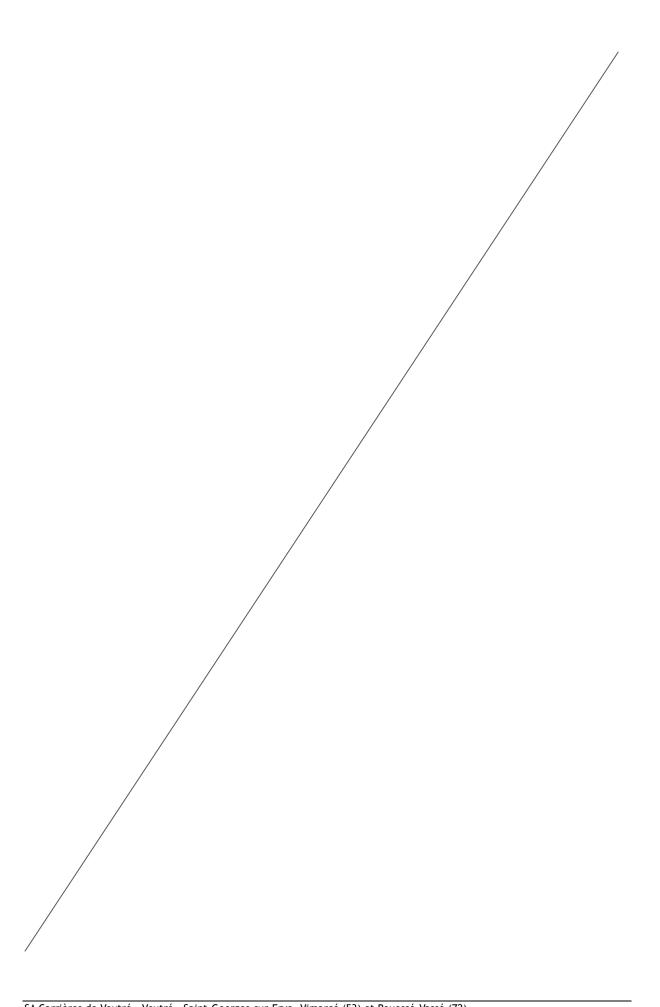
ANNEXE

Rapport Zones humides pédologie - Société GEOARMOR

Rapport IBGN - Société ExEco





Etude Conseil et Assistance en Sciences de la Terre

SA Carrière de Voutré Route de Sillé 53600 VOUTRÉ

CARRIERE DE VOUTRE COMMUNES DE VOUTRE, ST GEORGES-SUR-ERVE, VIMARCE ET ROUESSE-VASSE

Départements de la Mayenne et de la Sarthe

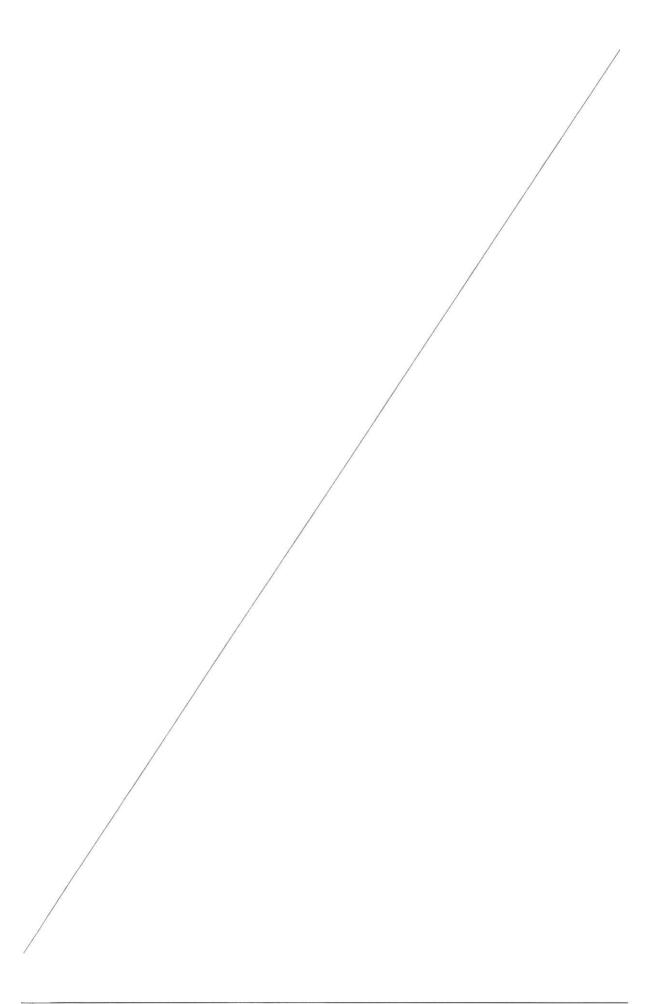
 $\diamond \diamond \diamond$

SECTEURS DEMANDÉS À L'EXTENSION

 $\diamond \diamond \diamond$

IDENTIFICATION PEDOLOGIQUE DES ZONES HUMIDES

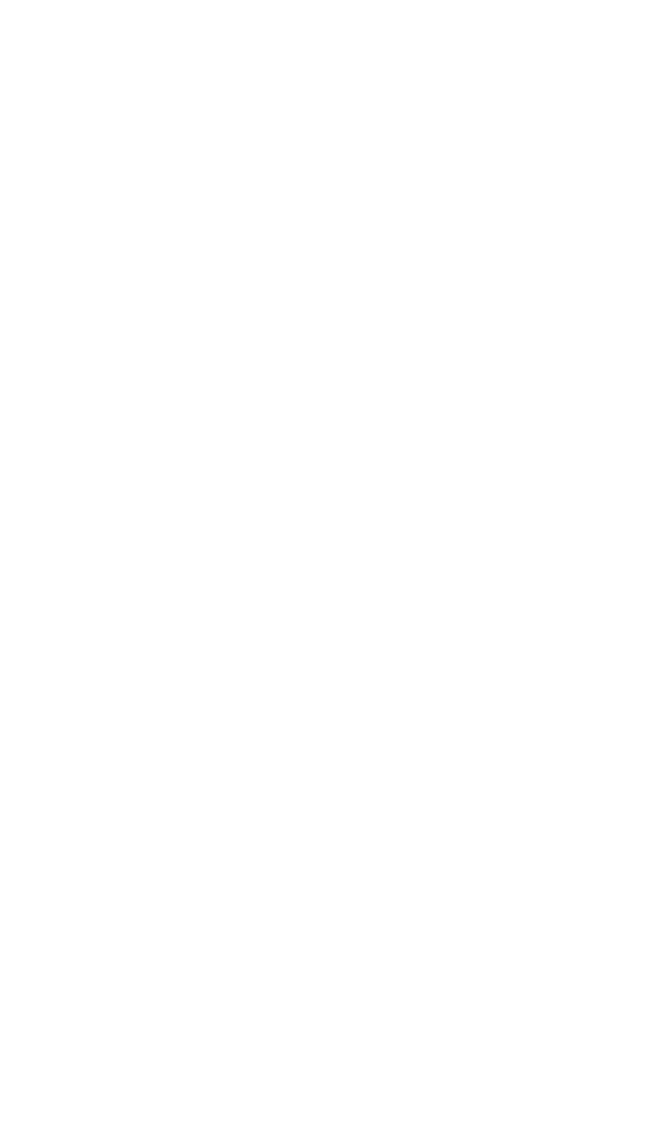
GR / 5846a - Juin 2014

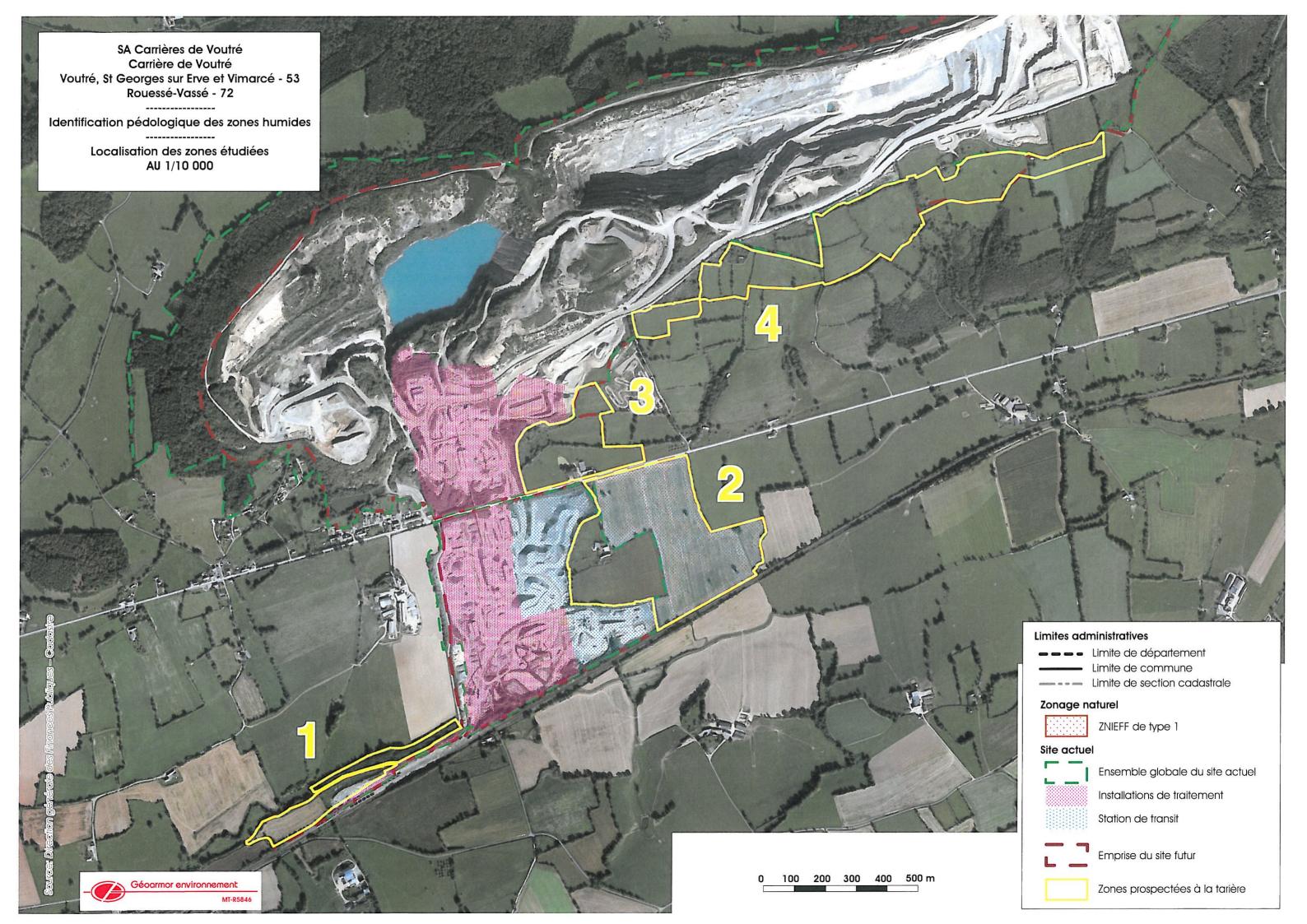


SOMMAIRE ____

Pré	éambule	!
1-	Critères de détermination des zones humides	
2-	Méthode de reconnaissance	
3-	Observations réalisées : types de sols concernés	1.
4-	Conclusion : délimitation des zones humides sur le critère pédologique	17
Anr	nexe :	19
	Légende utilisée pour la codification des unités pédologiques : code 4 critères FNSA-INRA Rennes	10

SA Carrière de Voutré (53) - Communes de Voutré, St Georges-sur-Erve (53), Vimarcé et Rouessé-Vassé (72) Identification pédologique des zones humides - GR/5846a - Juin 2014





PREAMBULE

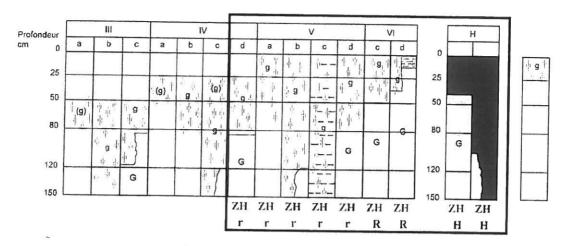
Cette étude s'inscrit dans le cadre du dossier de demande d'extension du périmètre d'exploitation de la carrière de Voutré, sur des secteurs situés :

- au Sud de la fosse de la Massoterie, sur la commune Rouessé-Vassé (72),
- dans le secteur des installations, sur la commune de Voutré (53).

L'occupation des parcelles est variée :

- secteurs 1 et 2, au Sud de la RD n°32, parcelles en cultures et secteur en friche bordant le ruisseau,
- secteur 3 bordant la RD n°32 et au Nord : prairie.
- secteur 4 : essentiellement prairies permanentes.

Critères d'hydromorphie des sols de ZH



Morphologie des sols correspondant à des "zones humides" (ZH)

caractère rédoxique peu marqué (pseudogley peu marqué)

caractère rédoxique marqué g G horizon réductique

(pseudogley marqué) (glev)

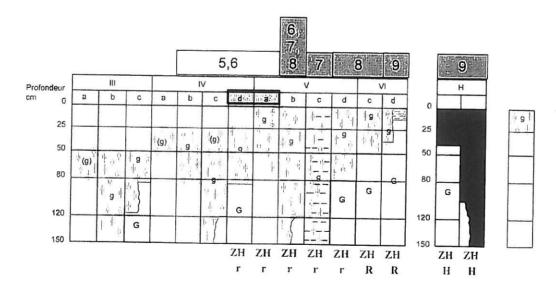
H Histosols R

Réductisols

Rédoxisols (rattachements simples et rattachements doubles)

d'après Classes d'hydromorphie du Groupe d'Étude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA, 1981)

Correspondance GEPPA – Code 4 critères



Morphologie des sols correspondant à des "zones humides" (ZH)

caractère rédoxique peu marqué (pseudogley peu marqué) (g)

caractère rédoxique marqué $\frac{g}{G}$ (pseudogley marqué)

horizon réductique H Histosols Réductisols

Rédoxisols (rattachements simples et rattachements doubles)

d'après Classes d'hydromorphie du Groupe d'Étude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA, 1981)

Source: AGRO-Campus Ouest - Mai 2012

1- CRITERES DE DETERMINATION DES ZONES HUMIDES

L'Arrêté du 24 juin 2008, modifié par l'Arrêté du 1er octobre 2009 et la circulaire du 25 juin 2008, précisent les critères de définition et de délimitation des zones humides.

Un espace peut être considéré comme « une zone humide » dès qu'il présente l'un des critères suivants :

- des sols correspondant à un ou plusieurs types pédologiques parmi ceux mentionnés dans la liste figurant à l'annexe 1.1 de l'Arrêté. Il s'agit de sols présentant des traces d'hydromorphie débutant à moins de 25 cm et se prolongeant ou s'intensifiant audelà : classes d'hydromorphie IVd et suivantes du GEPPA (Groupe d'Études des problèmes de Pédologie Appliquée – 1981) – Cf. ci-contre.
- sa végétation, si elle existe, est caractérisée :
 - soit par des espèces indicatrices des zones humides (Annexe 2.1 de l'Arrêté),
 - soit par des communautés d'espèces végétales (habitats), caractéristiques des zones humides (Annexe 2.2 de l'Arrêté).

Le critère végétation est défini par ailleurs.

Le critère pédologique est traité dans le présent rapport.

Carrière de VOUTRE

Identification des zones humides sur le critère pédologique ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES



Unité N0B3 : sondage t3 brunisol moyennement épais : 70 cm



Unité N0B4 : sondage t6 brunisol moyennement épais : 50 cm



Unité U1U1 : sondage t12 colluviosol épais :120 cm Légérement hydromorphe au dela de 80 cm



Unité N3B4 : sondage t9 brunisol moyennement épais : 50 cm Hydromorphie au dela de 50 cm



Unité N3B4 : sondage t9 Altérite limono-argileuse compacte à 50 cm- détail

2- METHODE DE RECONNAISSANCE

Une reconnaissance des sols a été effectuée le 15 et 16 mai 2013, complétée le 13 juin 2014 et le 9 avril 2015 à partir de l'observation de 102 sondages creusés à la tarière à main, sur la profondeur maximale des possibilités de creusement (jusqu'au refus de la tarière), complétés par l'observation de la surface du sol et des coupes de terrain existantes (talus, fossés) (Cf. Carte de localisation des sondages jointe et illustrations photographiques ci-contre).

Chaque sondage a fait l'objet d'une description :

- de la succession des différents horizons,
- de la granulométrie des matériaux,
- de la profondeur d'apparition des traces d'hydromorphie et de leur intensité,
- de la nature du substrat géologique,
- des venues d'eau éventuelles.

Chaque sondage a ensuite été codifié selon la légende utilisée habituellement pour les cartes pédologiques (voir légende de codification en annexe).

Cette codification comporte 4 symboles qui caractérisent successivement 4 critères :

- le substrat géologique et, le cas échéant, la nature de son altération ; Selon la carte géologique au 1/50000, feuille de Sillé-le-Guillaume, les substrats géologiques en présence sur les secteurs étudiés sont les suivants :
 - secteur Ouest : substrat noté k2 : formation des schistes et calcaires, constitués de siltites et grès. Ce substrat est surmonté par des colluvions argileuses de versant.
 - secteur Est : substrat noté k4-01 : formation des psammites de Sillé-le-Guillaume : argilites, siltites, grès fins.

Sur les sondages à la tarière, le substrat géologique est difficile à préciser, et présente tantôt un faciès schisteux, tantôt un faciès gréseux. Il a été **noté K** sur la carte pédologique sans distinction du faciès. Le sondage 12 présente une épaisseur de matériaux limoneux supérieure à 1 m, correspondant vraisemblablement à des colluvions, le substrat a donc été **noté U**.

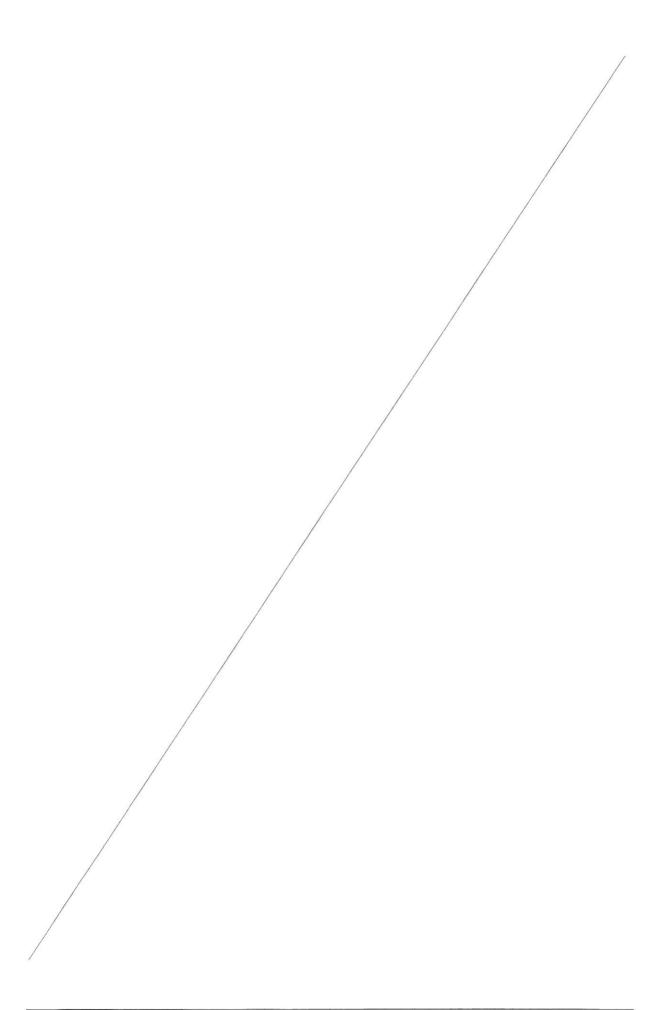
- la profondeur d'apparition des taches d'hydromorphie qui témoignent de l'existence de périodes d'engorgement en eau plus ou moins prolongées en fonction de leur intensité; Celle-ci est notée selon son intensité et selon sa profondeur d'apparition notée de 40 cm à 40 cm;
- le type de différentiation de profil, c'est-à-dire la succession des différents horizons, correspondant au type de sol;
- l'épaisseur du sol, correspond à la tranche de terrain prospectable par des racines des plantes cultivées : il est noté 1 à 6 par tranche de 20 cm.

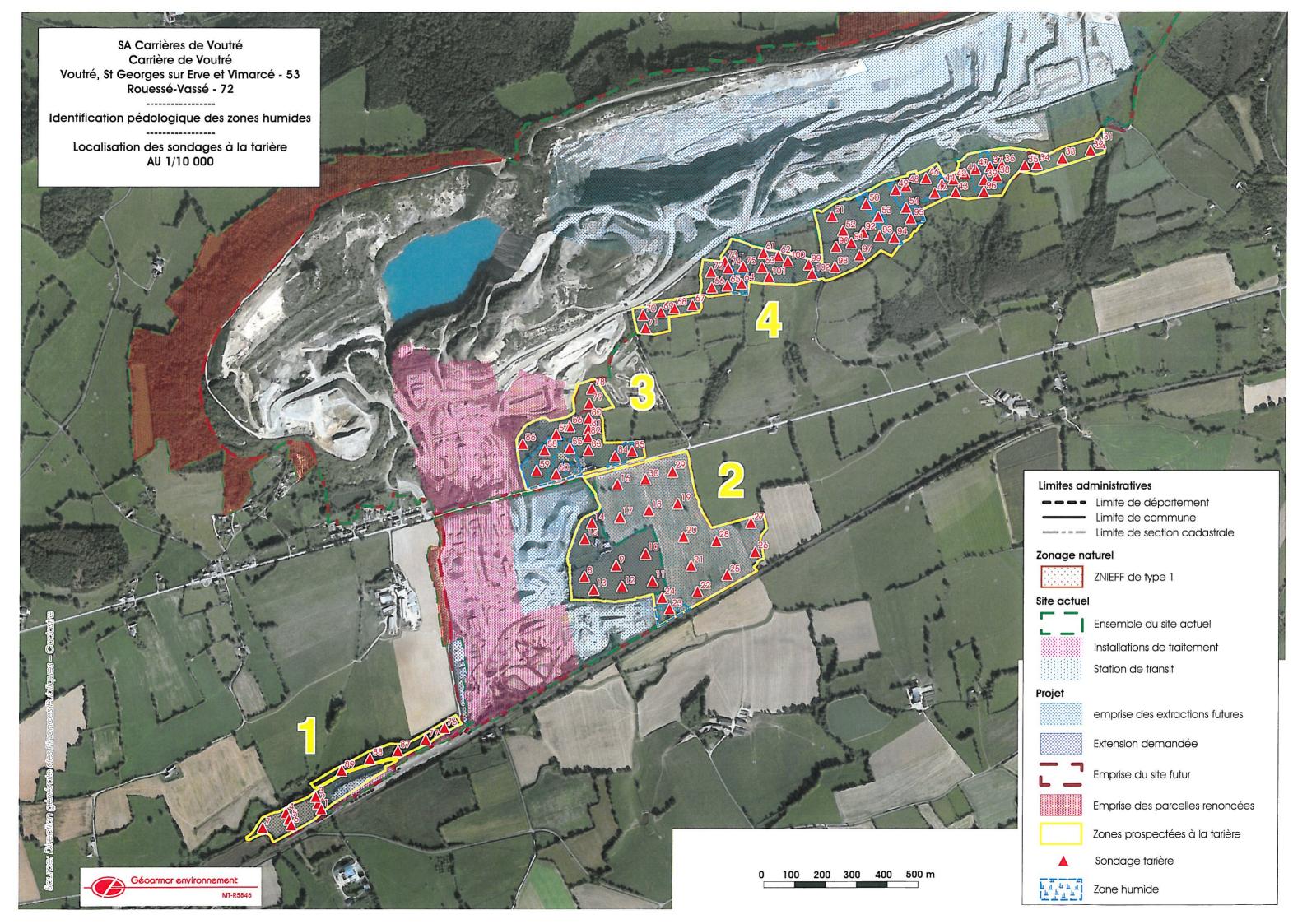
Remarque :

La codification des sols de la légende utilisée est celle dite « Code 4 critères ». Elle ne correspond pas, pour ce qui concerne l'hydromorphie, aux coupures des différentes classes d'hydromorphie établie par le GEPPA, et mentionnées dans l'arrêté du 1er octobre 2009, pour la définition des zones humides :

- le GEPPA, indique des coupures à 25, 50 et 80 cm,
- la codification utilisée indique des coupures à 40 et 80 cm, avec distinction de niveau d'intensité

Le tableau de correspondance du « Code 4 critères » avec les classes GEPPA est fourni précédemment.





Carrière de Voutré CARACTERISATION PEDOLOGIQUE DES ZONES HUMIDES

Sondage	Codification	Profondeur d'apparition de l'hydromorphie (en cm)	Classe d'hydromorphie GEPPA	Sol caractéristique de zone humide
	SECTEUI	R 1 : secteur Ouest, S	oud de la RD 32	
1	KOB4	sain	1	non
2	KOB4	sain		non
3	KOB3	sain	1	non
4	KOB3	sain	1	non
5	K0B4	sain	1	non
6	KOB4	sain	1	non
7	KOB4	sain	1	non
87	K3B3	30	IVc	non
88	K3B3	30	IVc	non
89	K3B3	30	IVc	non
90	K3B3	30	IVc	non
10.000	SECTEL	JR 2 : secteur Est, Su	d de la RD 32	AV.
8	KOB5	sain		non
9	KOB4	sain	1	non
10	KOB4	sain		non
11	KOB4	sain	- 1	non
12	U1U1	80	11	non
13	KOB4	sain	1	non
14	KOB5	sain	1	non
15	KOB3	sain	1	non
16	K1B1	80	u	non
17	K3B4	40	III	non
18	KOB4	sain	1	non
19	KOB4	sain	1	non
20	K4B3	40	III	non
21	ков4	sain	1	non
22	KOB5	sain		non
23	K5C1	0	Vb	oui
24	KOB4	sain	1	non
25	KOB4	sain	1	non
26	KOB?	sain	1	non
27	KOB?	sain	1	non
28	KOB5	sain	1	non
29	K4B4	40	ııı	non
30	K4B5	40	Ш	non
	SECTEUR :	3 : secteur bordant l	a RD 32 au Nord	
55	K6B3	0	Vb	oui
56	KOB4	sain		non
57	ков4	sain	Ĭ.	non
58	K6B3	0	Vb	oui
59	K6B3	0	Vb	oui
60	K5B4	0	Vb	oui
76	KOB3	sain	1	non
77	K2B1	80	Ш	non
78	KOB5	sain	t	non
79	KOB5	sain	l l	non
80	KOB5	sain	ı	non
81	KOB5	sain	ſ	non
82	KOB5	sain	l l	non
83	KOB5	sain	f	non
84	K6B3	0	Vb	oui
85	K4B4	50	III	non
86	K6B5	0	Vb	oui

Sols caractéristiques de "zone humide"

3- OBSERVATIONS REALISEES: TYPES DE SOLS CONCERNES

Le tableau ci-contre précise pour chacun des sondages la codification des sols rencontrés, la profondeur d'apparition des traces d'hydromorphie, la classe d'hydromorphie correspondante du GEPPA, et la précision sur le fait qu'elle soit caractéristique de zone humide.

☐ SECTEURS 1 ET 2 : SECTEUR SUD DE LA RD N° 32

La grande majorité des sols de ce secteur sont sains (brunisol) à l'exception de :

- 4 sondages qui présentent des traces d'hydromorphie au-delà de 40 cm : brunisol à horizon rédoxique de profondeur : sondages 17, 20, 29, 30,
- 2 sondages présentant des traces d'hydromorphie au-delà de 80 cm : sondages 12 et 16,
- 1 sondage en limite Sud-Ouest de la zone, présentant des traces d'hydromorphie dès la surface du sol : rédoxisol, sondage 23.

Ces sols sont caractérisés par la superposition des horizons suivants :

- horizon LA: épais de 25 cm environ
 - horizon de surface enrichi en matières organiques, couleur brun foncé, texture limono-argileuse
- horizon S : épaisseur variable
 - horizon intermédiaire, de couleur variable selon l'existence ou non de traces d'hydromorphie, texture limono-argileuse
- horizon CA, CS ou CX : horizon d'altération du substrat géologique
 - CA: altération poussée du substrat fournissant un matériau limonoargileux, type altérite de schiste
 - CS: altération sableuse, correspondant à l'altération d'un faciès gréseux
 - CX : fragments de schiste et grès plus ou moins friables

☐ SECTEUR 3: SECTEUR BORDANT LA RD N° 32 AU NORD

Le coin Nord-Ouest de ce secteur est envahi par une friche très humide et inaccessible qui n'a pu être prospectée à l'exception du sondage 86, creusé en bordure. Sur le reste du secteur, il faut y distinguer deux secteurs :

Le secteur où est situé un petit plan d'eau, qui est occupé par une prairie à joncs, qui était très humide en surface lors de notre visite.

Les sondages effectués mettent en évidence la succession des horizons suivants :

- horizon LAg: épais de 30 cm environ
 - horizon de surface très enrichi en matières organiques, couleur grise avec de nombreuses taches rouilles, texture limono-argileuse, matériau gorgé d'eau et mou
- horizon Sg: épaisseur de 20 à 45 cm
 - horizon intermédiaire de couleurs bariolées ocres et grises, ou gris-beige avec des taches rouilles, texture limono-argileuse, matériau gorgé d'eau et mou

13

Carrière de Voutré CARACTERISATION PEDOLOGIQUE DES ZONES HUMIDES

		Profondeur	Classe	
Sondage	Codification	d'apparition de	d'hydromorphie	Sol caractéristique
		l'hydromorphie	GEPPA	de zone humide
		(en cm)		
		EUR 4 : Secteur Nor	d de la RD 32	ľ
31	K0B4	sain		non
32	K0B4	sain	1	non
33	KOB5	sain	ı	non
34	K0B5	sain	1	non
35	K0B6	sain	- 1	non
36	KOB5	sain	l l	non
37	K6B5	0	Vb	oui
38	K6B5	0	Vb	oui
39	KOB5	sain	l	non
40	K6B4	0	Vb	oui
41	K4B4	40	III	non
42	K0B3	sain	T	non
43	KOB5	sain	l l	non
44	K6B?	0	Vb	oui
45	K6B?	0	Vb	oui
46	KOB5	sain		non
47	K4B5	40	111	non
48	KOB5	sain	l l	non
49	K5B5	0	Vb	oui
50	K5B5	0	Vb	oui
51	KOB5	sain	ľ	non
52	KOB5	sain	1	non
53	K6B5	0	Vb	oui
54	K6B5	0	Vb	oui
61	K4B4	40	Ш	non
62	K4B4	40	III	non
63	K4B4	50	III	non
64	K6B4	0	Vb	oui
65	K4B3	45	III	non
66	KOB5	sain	1	non
67	KOB5	sain	1	non
68	KOB5	sain		non
69	KOB5	sain	1	non
70	K4B4	50	Ш	non
71	K4B4	50	III	non
72	KOB3	sain	I	non
73	KOB4	sain	I	non
74	K6B5	0	Vb	oui
75	KOB4	sain	1	non
90	KOB5	sain	. 1	non
91	KOB5	sain	1	non
92	KOB5	sain		non
93	KOB5	sain	1	non
94	K6B5	0	Vb	oui
95	KOB5	sain		non
96	KOB5	sain	1	non
97	KOB5	sain	1	non
98	KOB5	sain	1	non
99	K4B4	40	Ш	non
100	K4B4	40	101	non
101	K4B4	40	111	non
102	K6B4	0	Vb	oui

 horizon Ca: au-delà de 50 à 75 cm, selon les sondages matériau plus compact, argilo limoneux, assimilable à une altérite de schiste, couleurs bariolées ocres et grises, matériau très humide.

Ces sols sont très hydromorphes dès la surface du sol. Ce sont des rédoxisols typiques de zone humide.

- Le secteur penté situé en partie Nord de cette zone. Les sols de ce secteur sont des sols sains, peu à moyennement épais, présentant les horizons suivants :
 - horizon LA: épais de 30 cm
 horizon de surface enrichi en matières organiques, couleur brun foncé,
 texture limono-argileuse, horizon sain.
 - horizon S : épais de 15 à 35 cm horizon intermédiaire, couleur brun, texture limono-argileuse, horizon sain
 - horizon CSX : au delà horizon d'altération du substrat géologique

Ces sols sont sains.

Le secteur bordant la route à l'Est des bâtiments de La Paumerie. Les sols de ce secteur sont sains en majorité à l'exception d'un couloir central très humide où les sols sont hydromorphes : sondage 84 et moindrement sondage 85.

☐ SECTEUR 4

Ce secteur présente des pentes importantes. Il est traversé par des écoulements de différentes origines :

- des eaux de ruissellement provenant du secteur Nord,
- des venues sourceuses hautes s'écoulant sur la pente.

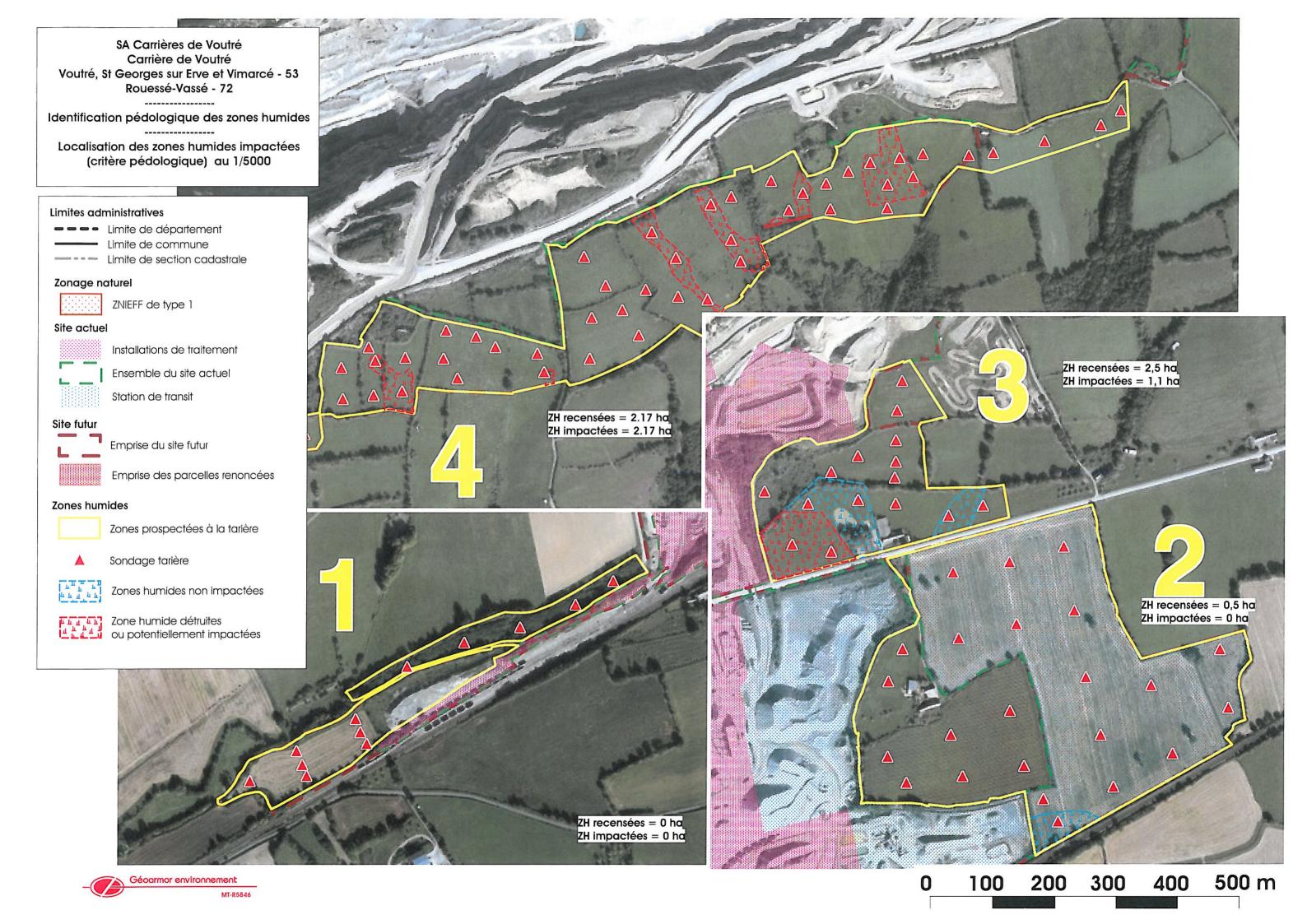
L'hydromorphie des sols varie de très courtes distances et les secteurs hydromorphes constituent des couloirs parfois étroits, étirés selon la pente.

Sur ce versant, la progression de la tarière est souvent gênée à faible profondeur par la présence de cailloux. Localement, le substrat apparait toutefois plus altéré (sondages 40, 41, 42, 47) et fournit une altérite.

Les sols de ce secteur sont peu épais et sont représentés :

- soit par des brunisols, s'ils sont sains,
- soit par des réductisols, pour les secteurs hydromorphes.

SA Carrière de Voutré (53) - Communes de Voutré, St Georges-sur-Erve (53), Vimarcé et Rouessé-Vassé (72) Identification pédologique des zones humides - GR/5846a - Juin 2014



4- CONCLUSION : DELIMITATION DES ZONES HUMIDES SUR LE CRITERE PEDOLOGIQUE

La planche jointe ci-contre précise les secteurs où les sols présentent une hydromorphie correspondant aux classes du GEPPA, définies par l'Arrêté du 1^{er} octobre comme caractéristiques de zones humides (classe IVd et suivantes).

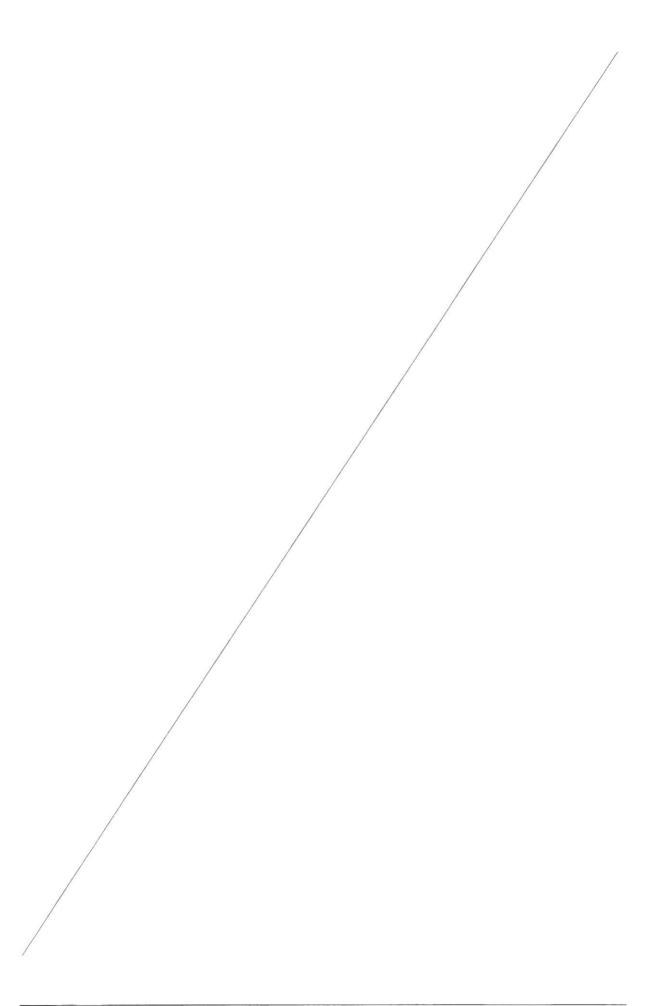
La surface des secteurs dont les sols sont caractéristiques de zone humide s'établit ainsi :

- Secteur 1 : 0 ha recensé
- Secteur 2 : 0,5 ha recensé
- Secteur 3 : 2,5 ha recensé
- Secteur 4 : 2.2 ha recensé
 - o Total = 5,2 ha recensé

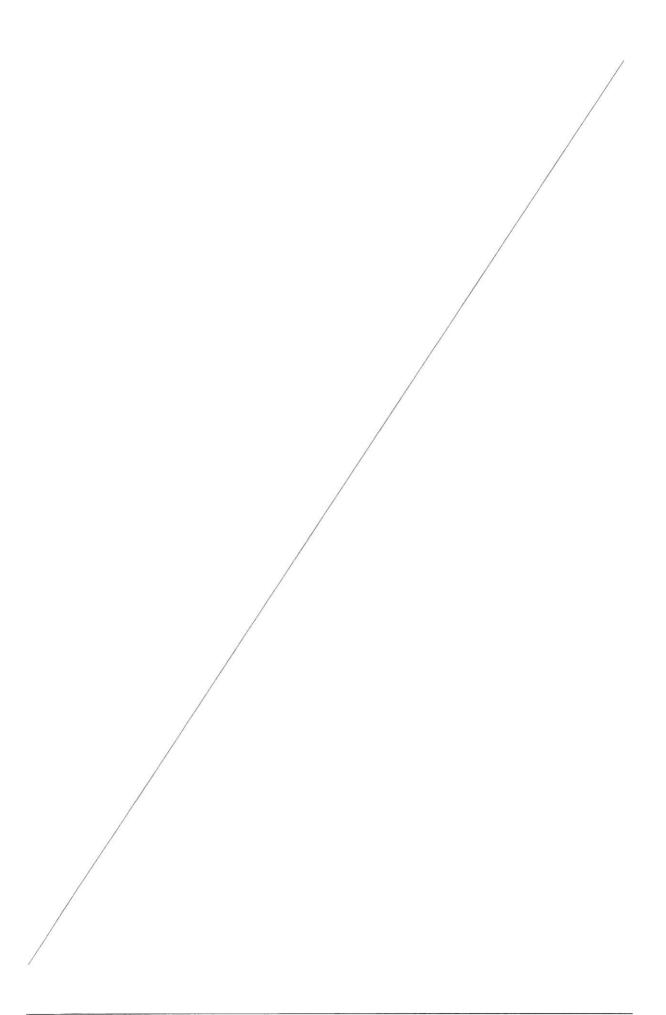
Seule une partie de ces zones humides sera impactée par le projet et nécessitera une compensation par création et/ou restauration de nouvelles zones humides. Cet aspect est détaillé dans la notice hydrologique et le volet faune-flore de l'étude d'impact.

Note:

La carte de la DREAL des Pays de Loire, localisant les « zones humides probables et plan d'eau en Mayenne et en Sarthe) n'indique sur l'ensemble des secteurs étudiés que la zone humide située au Nord-Ouest, des bâtiments de « La Paumerie ».



ANNEXE:
Légende utilisée pour la codification des unités pédologiques : code 4 critères ENSA-INRA Rennes



CODIFICATION CODE 4 CRITÈRES

			charge en
profondeur		_	
develop	de profil	O	
hydro-	morphie	3	
			type d'altération
materian	géologique	Ø	
			malénau superposé

Matériau géologique

X. Quartz et poudinguesY. Roches volcaniques Matériau remanié par Si altération notable : de type arène : a de type altérite : t W. Alluvions argileux 2 matériaux superposés peuvent être indiqués (LN pour limon sur schiste par ex.) N. Schiste tendre (type Briovérien) O. Schiste moyen (type Angers) P. Schiste dur (type Pont-Réan) M. Marais (type marais du Mt-St-Q. Gres dur (type Amoricain)
R. Schiste gréseux
S. Sable
T. Terrasse caillouteuse U. Matériau d'apport colluvial V. Matériau d'apport alluvial C. Calcaire
D. Dune sableuse d'origine marine
E. Eboulis de pente A. Argile, altérites épaisses
 B. Cuirasse ferrugineuse . Cuirasse ferrugineuse F. micaschiste G. Granite H. Tourbe Gneiss

Type de solum (succession d'horizons)

SOLS SANS DIFFERENCIATION TEXTURALE

N. LITHOSOLS (sols minéraux bruts, très superficiels)

RANKOSOLS (sols bruns organiques, superficiels)

BRUNISOLS (sols bruns)

- DIFFERENCIATION RESULTANT DE PROCESSUS D'ILLUVIATION DE L'ARGILE
 - C. NeoLuvisoLs : horizon BT en profondeur, avec $1,3 < \mathrm{IDT}^* < 1,8$ (sofs bruns lessivés)

L. LuvisoLs TYPIQUES : horizon BT en profondeur, avec IDT* > 1,8 (sols lessivés)

D. Luvisous faiblement dégradés : IDT* > 1,8 et horizon E de couleur beige pâle à blanc et pénétrant dans l'horizon BT sous forme de quelques langues (sols lessivés glossiques)

E. LUVISOLS DEGRADES: IDT* > 1,8 et horizon E de couleur blanc homogène (sols lessivés fortement dégradés) et pénétrant en langues dans l'horizon BT (sols lessivés glossiques)

- SOLS D'ACCUMULATION PROGRESSIVE DE MATERIAUX
 - U. COLLUVIOSOLS (sols d'apport colluvial)

V. FLUVIOSOLS-COLLUVIOSOLS (sols d'apport alluvial et colluvial)

et colluvial à texture très W. FLUVIOSOLS-COLLUVIOSOLS argileux (sols d'apport alluvial argileuse)

P : Podzol, T : Tourbe

*IDT (Indice de Différenciation Texturale) = teneur en argile horizon BT / teneur en argile horizon E)

Profondeur du sol

La profondeur du sol se détermine par la profondeur d'appaniton de l'honzon C ou R (le C n'est donc pas inclus) SOLS PEU PROFONDS SOLS PROFONDS

Classe 6 : moins de 20 cm Classe 5 de 20 à 40 cm Classe 1 : profondeur de plus d'1 m

SOLS MOYENNEMENT PROFONDS

Classe 3 de 60 à 80 cm Classe 4 : de 40 à 60 cm

Classe 2 : de 80 cm à 1 m

Dans le cas de profondeur du sol se situant en limite de deux classes, c'est la classe la plus pénalisante qui est choisie.

Hydromorphie (anoxie par engorgement prolongé par l'eau)

SOLS PROFONDS

SOLS BIEN DRAINES

Classe . ou 0 : absence d'hydromorphie, couleur homogène sans taches

Classe 1 : traits rédoxiques (taches d'oxydo-réduction) à une profondeur > 80 cm, de faible intensité Classe 2 : traits rédoxiques à une profondeur > 80 cm, de forte intensité

SOLS PEU HYDROMORPHES

Classe 3 : traits rédoxiques à partir de 40 à 80 cm, de faible intensité

SOLS MOYENNEMENT HYDROMORPHES

Classe 4 : traits rédoxiques à partir de 40 à 80 cm, de forte intensité

SOLS HYDROMORPHES

Classe 5 : traits rédoxiques à moins de 40 cm, se prolongeant en profondeur, de faible intensité Classe 6 : traits rédoxiques à moins de 40 cm, se prolongeant en profondeur, de forte intensité

Classe 7 : traits rédoxiques (pseudogley) sur toute l'épaisseur du sol, traits réductiques en surface Classe 8 : traits réductiques (gley) ou histiques (tourbe), apparaissant en profondeur

Classe 9 : traits réductiques (gley) ou histiques (tourbe), apparaissant à faible profondeur

SOLS PEU PROFONDS

SOLS BIEN DRAINES

Classe . ou 0 ; absence d'hydromorphie, couleur homogène sans taches

SOLS PEU HYDROMORPHES

Classe 3 : traits rédoxiques au contact sol - matériau géologique

SOLS HYDROMORPHES

Classe 5 : traits rédoxiques à moins de 40 cm, se prolongeant en profondeur, de faible intensité

Classe 7 : traits rédoxiques (pseudogley) sur toute l'épaisseur du sol, traits réductiques en surface Classe 6 : traits rédoxiques à moins de 40 cm, se prolongeant en profondeur, de forte intensité

Classe 9 : traits réductiques (gley) ou histiques (tourbe), apparaissant à faible profondeur Classe 8 : traits réductiques (gley) ou histiques (tourbe), apparaissant en profondeur

Une hydromorphie existant en surface puis disparaissant peut être indiquée en indice (ex. : 15 ou 16 selon l'intensité)

Charge en cailloux

L'indiquer si > 15% en surface, utiliser pour sa nature le code matériau géologique.

EN AMONT ET AVAL DE LA CARRIÈRE Qualité hydrobiologique du Merdereau à Voutré (53)

RÉALISATION DE 3 IBGN (NF T90-350)

LE 28 NOVEMBRE 2013

GHCeo environnement

2 Place Patton 50300 Avranchez

Mail: contact@execo-env.fr

SARI Expertire Ecologique de l'Entronnement av capital de 10 000E - Stret 751 149 188 00011

Décembre 2013 – Version 1

7

Sommaire

Introduction. Méthodologie 1BGN Aide à l'interprétation Etat écologique : la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.	Système expert d'aide à l'interprétation des listes faunistiques. Localisation et contexte stationnel
---	--

Méthodologie

IBGN

Présentation

Les macro-invertébrés constituent une fraction facilement échantillonnable de la faune aquatique. Leur développement se déroule sur un pas de temps plus ou moins long et il est susceptible d'être contraint par les atteintes à la qualité de l'eau. La connaissance des taxons permet de déterminer ceux qui sont les moins tolérants aux dégradations du milieu ou au contraire ceux qui y sont indifférents.

La <u>méthode française</u> d'évaluation de la qualité biologique d'un cours d'eau actuellement normalisée est <u>l'IBGN</u> (NF T 90-350, 1992 révisée en 2004).

rincipe

L'IBGN, établi par station, s'exprime par une <u>note allant de 1 à 20</u> basée sur l'identification du groupe faunistique indicateur reflet de la qualité de l'eau (9 = macro-invertébrés très sensibles à la pollution ; 1 = individus non polluosensibles), et de <u>la variété taxonomique</u> reflet de la qualité de l'habitat (classe de variété allant de 1 à 14).

La norme définit 5 classes de qualité en fonction de cette note : très bonne $(17 \ a)$, bonne $(13 \ a)$, passable $(9 \ a)$, mauvaise $(5 \ a)$, très mauvaise

L'IBGN permet également d'obtenir <u>une liste des taxons recensés</u> avec leur dénombrement.

Le protocole d'échantillonnage tient compte des <u>différents types d'habitat,</u> définis par la nature du support et la vitesse du courant.

Matériel

Un appareil de prélèvements appelé surber permet d'inventorier une surface de 1/20m², il est équipé d'un filet à mailles de 500 microns. Les déterminations sont effectuées à l'aide d'une loupe binoculaire.

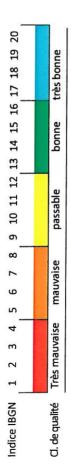
Echantillonnage

Les prélèvements de $1/20m^2$ sont déterminés en recherchant la biogénicité et la variété maximale des supports. Ils s'effectuent toujours <u>de l'aval vers l'amont</u> du cours d'eau afin de ne pas porter atteinte aux placettes à prélever.

Aide à l'interprétation

Calcul des indices

Une grille à double entrée permet de calculer aisément les indices: à partir de la qualité de l'eau donnée par le groupe faunistique repère appelé également groupe indicateur, et de la qualité de l'habitat donnée par le nombre de taxons.



r,ean

La qualité biologique de l'eau est déterminée par le niveau du **groupe indicateur** qui varie de 1 à 9 : il est représenté par les invertébrés les plus sensibles présents avec au moins 3 ou 10 individus (suivant le cas) dans l'inventaire.

Sont également pris en compte :

- le niveau du taxon indicateur présent situé le plus haut dans l'échelle de qualité, quel que soit son effectif (**groupe maxi**),
- le niveau du taxon indicateur situé en dessous de celui retenu et représenté par un nombre suffisant de macroinvertébrés pour être pris en compte (groupe mini).

Si l'écart entre groupe mini et groupe maxi signale une réduction de qualité de plusieurs niveaux, la qualité biologique est potentiellement instable. Il s'agit d'un signe de perturbation, même si l'Indice est élevé.

L'habitat

La qualité biologique de l'habitat est déterminée par le nombre de taxons. La classe de variété est définie par la norme AFNOR T90-350 :

Etat écologique : la Directive Cadre Européenne sur l'Eau

La Directive Cadre Européenne sur l'Eau, transposée en droit français par la loi du 21 avril 2004, demande d'atteindre à terme, sauf impossibilité à justifier, le "bon état" pour tous les milieux naturels et de préserver ceux qui sont en "très bon état".

Type de cours d'eau

La circulaire DCE 2005/11 relative à la typologie national des cours d'eau codifie les Types nationally et leur codification

י ממי	- April	Iduloudux	Types Hattorians et leur conflication	ווכשהוסוו	
Gasse de taille de cours d'eau ou rangs : bassin Loire-Bretagne	8, 7	9	S.	4	3, 2, 1
Autres bassins	8,7,6	2	4	က	2,1
Cas général, cours d'eau exogène de l'HER Très de niveau 1 indiquée ou HER de niveau 2 grand	Très grand	Grand	Grand Moyen	Petit	Petit Très petit

Seuils d'état écologique

Source: Circulaire DCE 2005/11

L'état écologique des cours d'eau est défini suivant les tableaux de l'arrêté ministériel du 29 juillet 2011 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010.

Les différents niveaux correspondent aux situations suivantes (source Agence de l'Eau Rhin-Meuse 2007) :

 Très bon état
 pas ou très peu d'altérations.

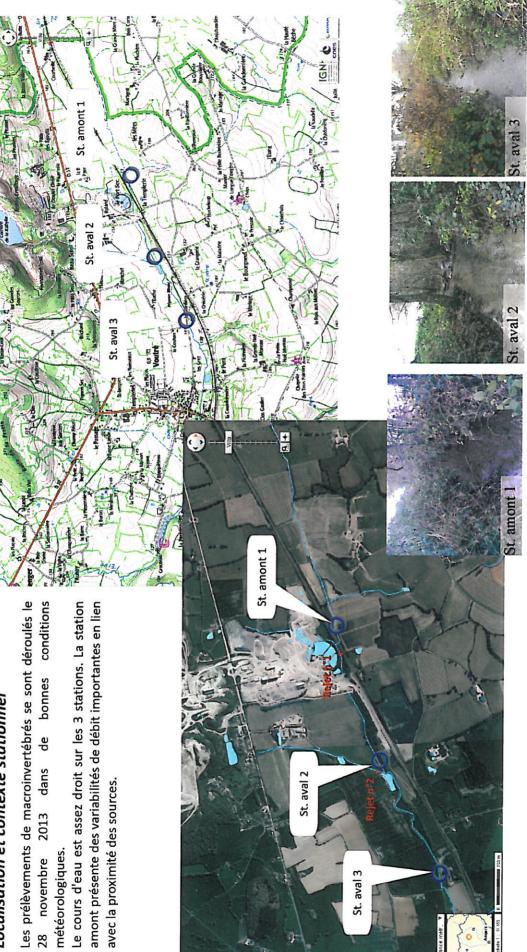
 Bon état
 légères altérations.

 État moyen
 altérations importantes.

 État médiocre
 altérations graves.

Le bon état correspond à une dégradation jugée acceptable.

Localisation et contexte stationnel

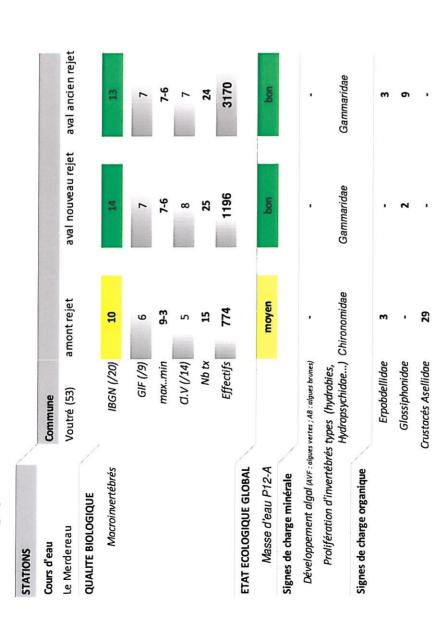


Conditions hydromorphologiques

STATIONS				
Cours d'eau	Commune	Localisation		
Le Merdereau	Voutré (53)	Carrière	Carrière	Carrière
Contexte global		amont rejet	aval nouveau rejet	aval ancien rejet
	Largeur moyenne (en m)	7	2	1,8
	Profil	rectiligne	rectiligne	rectiligne
	Miroir d'eau	peu couvert	assez couvert	peu couvert
	Végétation Aquatique (%)	1	0-1	0
Habitat	2			
Dominant	Substrat	pierres, galets	Sables-limons	Sables-limons
	Classe de vitesse (cm/s)	5-25	0-5	5-25
Variété	Supports (nb)	7	9	9
	Classe de vitesse (nb)	2	က	2
	Supports absents	bryophytes Sables-limons	bryophytes Hydrophytes vases	bryophytes hydrophytes Vases
Perturbations				
	Colmatage	E	limons	limons
	Signe d'eutrophisation	Ĭ	•	*
	Autres	rejet agricole possible	ı	

Le Merdereau à Voutré présente une diversité d'habitats peu élevée à l'amont comme à l'aval de la Carrière, pénalisé par l'absence des supports considérés comme les plus biogènes (bryophytes, hydrophytes). Le colmatage limoneux à l'aval de la carrière tend à limiter l'expression de la qualité biologique de la station.

Qualité biologique



En 2013, sur le Merdereau à Voutré, l'IBGN est « passable » à l'amont et « bon » aux deux avals de la Carrière.

L'indice à l'amont est limité par une qualité biologique de l'habitat assez faible (seulement 15 taxons). La qualité biologique de l'eau est quant à elle moyennement A l'amont, la proximité des sources influe sur la variabilité des débits défavorable à l'installation d'une macrofaune stable signifiée par une classe de variété faible. élevée avec toutefois la présence d'un taxon de groupe indicateur maximal (GIF=9 ; Plécoptère) indiquant potentiellement une excellente qualité de l'eau. Aux deux stations aval, la qualité biologique de l'habitat est plus élevée de 2 à 3 classes expliquant en grande partie le meilleur résultat des indices.

En 2013, au vu des IBGN et au sens de la DCE, <u>le Merdereau n'atteint le bon état écologique qu'en aval de la Carrière</u>.

A l'aval, les débits paraissent plus stables ou soutenus en lien avec les activités de la carrière.

Annexe

Rapports d'essai IBGN



Rapport d'essai

O ANNULE et REMPLACE le rapport

Code échantillon : 13070801-201

Rapport 131230-143753 p1/6

les résultats ne sont transmis qu'à titre indicatif, RESULTAT PRELIMINAIRE

 SUPPLEMENT au rapport SAS Carrières de Voutré Destinataire **53600 VOUTRE** INITIAL Expertise Ecologique de l'Environnement 2, pl. Patton - 50300 AVRANCHES seul le rapport final fait foi Laboratoire 0

Qualité hydrobiologique du Merdereau à Voutré (53) - 3 IBGN Affaire

Echantilllon

Station: Le Merdereau - 53600 Voutré - amont carrière - 15m amt voie SNCF

Objet soumis à l'essai : Macroinvertébrés benthiques

Méthode : Qualité de l'eau - Détermination de Résultat Méthode : Qualité de l'eau - Détermination de Laboratoire Méthode : Qualité de l'eau - Détermination de **Prélèvement**

l'indice biologique global normalisé (IBGN) / NF T90- l'indice biologique global normalisé (IBGN) / NF 350 (Mars 2004) l'indice biologique global normalisé (IBGN) / NF T90-

T90-350 (Mars 2004)

IBGN (/20): 10

Date: 19/12/13

Date & heure: 28/11/13 13:40:00

350 (Mars 2004)

Préleveur : DUTAL Laurent

Analyste: LEBLANC Elisabeth

Elise BLIER, Responsable laboratoire

Le laboratoire tient à disposition une note sur l'incertitude des résultats

Bulletin validé le lundi 30 décembre 2013



La reproduction du rapport d'essai doit être intégrale et avec l'autarisation écrite de la SARL Expertise Ecologique de l'Environnement. Il comporte 6 pages. La reproduction partielle du rapport d'essai est interdite. Les résultats ne valent que pour l'objet soumis à essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

(VRE#2)

Le Merdereau - 53600 Voutré - amont carrière - 15m amt voie SNCF

Qualité hydrobiologique du Merdereau à Voutré (53) - 3 IBGN

13070801-201 Station SAS Carrières de Voutré CHECO

Cours d'eau **53600 VOUTRE**

Route de Sillé

Station amont carrière - 15m amt voie SNCF Le Merdereau Commune 53600 Voutré Nom

Y 6787450 457646 193 Localisation Réf. Accessibilité

validé sous SIG

Lieu-dit la Templerie facile globale parking

cheminement chemin amont SNCF

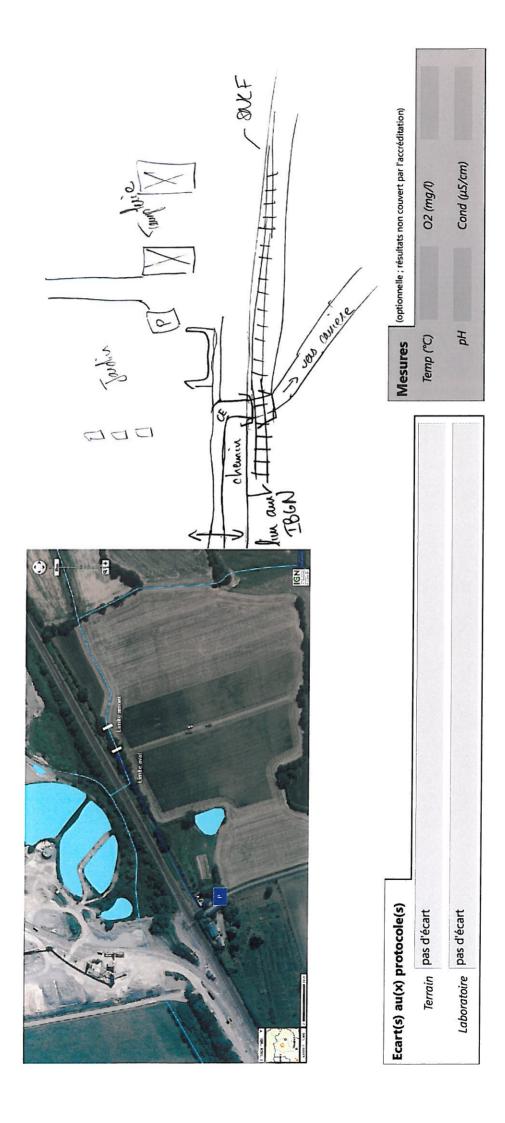
Opérateurs de terrain **DUTAL Laurent**

(VRE#2)

CHCco environnement

Le Merdereau - 53600 Voutré - amont carrière - 15m amt voie SNCF

Qualité hydrobiologique du Merdereau à Voutré (53) - 3 IBGN



-

. F
Lit mineur emergé 0-1% Recouvr. du miroir d'eau peu couvert Coloration incolore Turbidité limpide Occupation rive droite Talus SNCF
gauche champs+haie Rejet(s) / Drainage agricole industriel industriel adomestique
Desc. de bétail dans le lit non Trav. hydrauliques lourds non
Colmatage(s)
Observations Rejets agricoles possibles

Qualité hydrobiologique du Merdereau à Voutré (53) - 3 IBGN Le Merdereau - 53600 Voutré - amont carrière - 15m amt voie SNCF 0 à 5 cm/s 7 2 9 œ 4 Sédiments minéraux de grande taille (pierres, galets) 25 mm < \emptyset < 250 mm 5 à 25 cm/s Н m 1 25 à 75 cm/s 75 à 150 cm/s ×150 cm/s 6-25 cm/s 6 œ 9 က 0 Habitat dominant permaphytes émergents de la strate basse édiments minéraux de grande taille sierres, galets) 250 mm > Ø ≥ 25 mm gues ou à défaut, marne et argile urfaces naturelles et artificielles iéments organiques grossiers tières, branchages, racines) édiments fins ± organiques vases» Ø ≤ 0,1 mm permaphytes immergés chantillonnage abitats IBGN ranulats grossiers 5 mm > Ø ≥ 2,5 mm ture du Substrat ables et limons < 2,5 mm" yophytes

Largeur mouillée (m)

Longueur (m) 10

CHECO	Rapport d'essai : Liste faunistique	13070101-201
environnement		

	Effectifs totaux	26	-	21	-	315	26	-		29	-	6	2	2	13	က	က	336
	8			4		29				2		-			1			89
	7	6		5	-	30	-			-		2	1		60	2	2	22
	9					20						-		-	2			82
taxons 15	ıs	-		7		62				-								5
max-min Cl. Var. (/14) taxons 9-3 5 15	4					45	-					2		~	3	~	1	81
max-min 9 - 3	က	6	-	2		55	2						-		1			28
GIF (/9) 6	2	-		2		40	4			25								38
IBGN (/20)	-	9		-		34	18		-		-	3			m			12
Leblanc Elisabeth 19/12/2013	genre espèce																	
Opérateur tri : Date tri :	Famille	Nemouridae (6)	Perlodidae (9)	Limnephilidae (3)	Dytiscidae	Chironomidae (1)	Simuliidae	Tipulidae	Gammaridae (2)	Asellidae (1)	HYDRACARIENS		Hydrobiidae	Planorbidae	(2)	Erpobdellidae	(1)	OLIGOCHETES (1)
	Ordre	PLECOPTERES	PLECOPTERES	TRICHOPTERES	COLEOPTERES	DIPTERES	DIPTERES	DIPTERES	AMPHIPODES	ISOPODES	HYDRACARIENS	BIVALVES	GASTEROPODES	GASTEROPODES	MOLLUSQUES	HIRUDINEA	ACHETES	OLIGOCHETES

formol 5-6 % alcool 70% avant tri témoin Conservation

Grossissement

x 8x min. max.

774

105

74

104

9/

131

86

9/

Effectifs totaux

Rapport d'essai : Liste faunistique



Rapport 131230-143946 p1/6 Code échantillon : 13070801-202

O ANNULE et REMPLACE le rapport

O SUPPLEMENT au rapport

INITIAL les résultats ne sont transmis qu'à titre indicatif, RESULTAT PRELIMINAIRE seul le rapport final fait foi

0

Laboratoire	Destinataire	Affaire
Expertise Ecologique de l'Environnement 2, pl. Patton – 50300 AVRANCHES 536	SAS Carrières de Voutré 53600 VOUTRE	Qualité hydrobiologique du Merdereau à Voutré (53) - 3 IBGN

Echantillon

Station: Le Merdereau - 53600 Voutré - aval nv, amont ancien rejet

Objet soumis à l'essai : Macroinvertébrés benthiques

Prélèvement	Laboratoire	Résultat
Méthode : Qualité de l'eau - Détermination de l'indice biologique global normalisé (IBGN) / NF T90-l'indice biologique global normalisé (IBGN) / NF T90-350 (Mars 2004)	Méthode : Qualité de l'eau - Détermination de l'indice biologique global normalisé (IBGN) / NF T90- 350 (Mars 2004)	Méthode : Qualité de l'eau - Détermination de l'indice biologique global normalisé (IBGN) / NF T90-350 (Mars 2004)
Date & heure : 28/11/13 12:40:00 Préleveur : DUTAL Laurent	Date : 30/12/13 Analyste : LEBLANC Elisabeth	IBGN (/20) : 14

Le laboratoire tient à disposition une note sur l'incertitude des résultats

Bulletin validé le lundi 30 décembre 2013

Elise BLIER, Responsable laboratoire



(VRE#2)

Rapport d'essai

Le Merdereau - 53600 Voutré - aval nv, amont ancien rejet

Qualité hydrobiologique du Merdereau à Voutré (53) - 3 IBGN

CHECO

13070801-202 Station

validé sous SIG aval nv, amont ancien rejet Le Merdereau 53600 Voutré 6787212 456858 facile 193 SAS Carrières de Voutré Commune Accessibilité globale Cours d'eau Nom Localisation parking Réf. Station **53600 VOUTRE** Route de Sillé

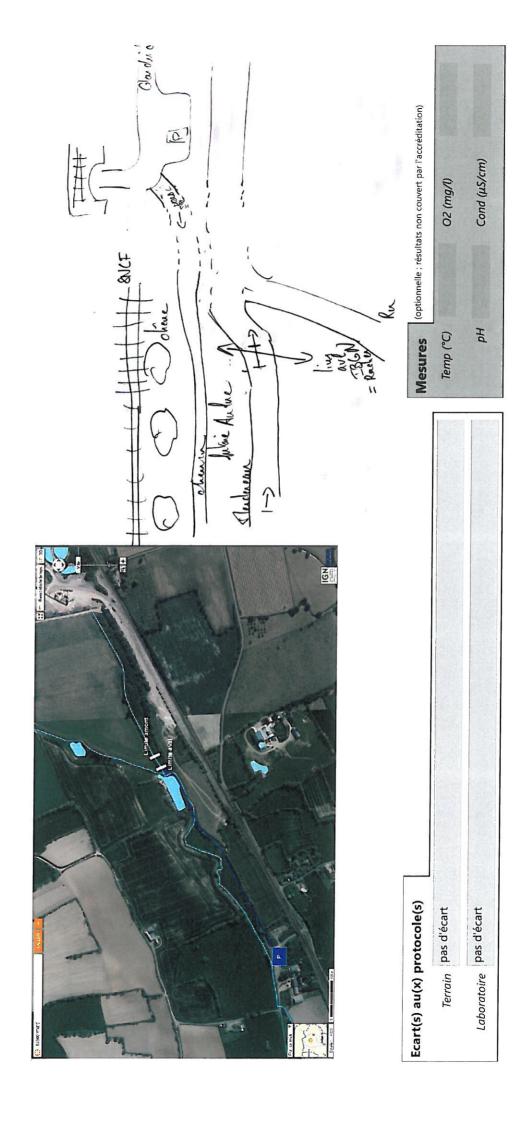
lagunage; 10m amont confl. Opérateurs de terrain remonter CE jusque ancien Lieu-dit La Glardière **DUTAL** Laurent cheminement

Emplacement 13070801-202 Rapport d'essai

CXCCO cention nement

Le Merdereau - 53600 Voutré - aval nv, amont ancien rejet

Qualité hydrobiologique du Merdereau à Voutré (53) - 3 IBGN



CHECO environnement

Rapport d'essai

Prélèvements 13070801-202

Ш			ž	Δ		ις.		面	Ĕ_	Š	<u>a</u>	ō	25	Š		Š	<u>}</u>	ଅ ଓଡ଼	\	ม ี ยิ		₹
							に) əf	geni	dra				□ :	səirə	bact		
12:40												et [ituo	'n				☐ :	səəu	otsib		
-		ennes		ibilité		vert				aie		j ər	stigu	əmot	р				ertes	∧ sənf	alg	
28/11/13	couvert	eaux moyennes	ole	Bonne visibilité	%	assez couvert	incolore	limpide	champs	chemin/haie	\boxtimes	[ə	instri	pui				□.	calc	oncr°.	Э	
28	COU	ean	stable	Bor	0-1%	asse	inco	Ē	cha	che) əli	oojub	5e		non	non	× :	sniì .	pəs		
Observations	Météo	Hydrologie	(jours préc.)	Visibilité du fond	Lit mineur emergé	Recouvr. du miroir d'eau	Coloration	Turbidité	Occupation rive droite	ganche	Rejet(s) / Drainage					Desc. de bétail dans le lit	Trav. hydrauliques lourds	Colmatage(s)				Observations

Le Merdereau - 53600 Voutré - aval nv, amont ancien rejet

Qualité hydrobiologique du Merdereau à Voutré (53) - 3 IBGN

Echantillonnage	Habitat dominant	Sables, limons	nons				
habitats IBGN		0-5 cm/s					
Nature du Substrat		>	>150 cm/s	75 à 150 cm/s	25 à 75 cm/s	5 à 25 cm/s	0 à 5 cm/s
Bryophytes		o o					
Spermaphytes immergés		80					
Éléments organiques grossiers (litières, branchages, racines)	iers	7					-
Sédiments minéraux de grande taille (pierres, galets) 250 mm > Ø≥25 mm	nde taille 225 mm	9			7	2	
Granulats grossiers 25 mm > Ø ≥ 2,5 mm		2				e	
Spermaphytes émergents de la strate basse	e la strate basse	4					4
Sediments fins ± organiques «vases» Ø ≤ 0,1 mm	0	m					
Sables et limons Ø < 2,5 mm"		2				8	2
Surfaces naturelles et artificielles (roches, dalles, sols, parois) bioss > Ø 250 mm	sielles 250 mm	-					9
Algues ou à défaut, marne et argile	t argile	0					

Largeur mouillée (m) 2

Longueur (m) 20

Rapport d'essai : Liste faunistique

CHCCO environment

13070801-202

Ordre TRICHOPTERES			(22)			Cl. var. (/14)	Idaduis				
Ordre RICHOPTERES	Date III :	30/12/13	14	7	9-2	œ	25				
TRICHOPTERES	Famille	genre espèce	-	2	e	4	ın	9	7	8	Effectifs tot
	Glossosomatidae (7)			F							=
I NICHOP I ERES	Hydropsychidae (3)		2	2				-	4		5
TRICHOPTERES	Leptoceridae (4)		3	8	-		-			-	14
TRICHOPTERES	Limnephilidae (3)		6	-		8		-			α
TRICHOPTERES	Polycentropodidae (4)		4					-		-	2
TRICHOPTERES	Sericostomatidae (6)		-					-		-	7
EPHEMEROPTERES Baetidae (2)	S Baetidae (2)			7		-	-	4	2		- 4
EPHEMEROPTERES Ephemeridae (6)	S Ephemeridae (6)	Ephemera	9	-	9		LC.		0	æ	2 8
COLEOPTERES	Dytiscidae		2		,				,	2 -	3 6
COLEOPTERES	Elmidae (2)		8	7	-			-	=	-	2 8
COLEOPTERES	Hydraenidae		-	-					-		3 67
DIPTERES	Ceratopogonidae		-		-					-	· c
DIPTERES	Chironomidae (1)		218	36	4	16	80	32	8	2	324
DIPTERES	Limoniidae		-	က			8			7	6
DIPTERES	Psychodidae		-								-
DIPTERES	Simuliidae							4	4		8
DIPTERES	Tabanidae		2				2				4
ODONATES	Calopterygidae	Calopteryx	4								4
ODONATES	Cordulegasteridae	Cordulegaster	2								~
MEGALOPTERES	Sialidae	Sialis	-								<u> </u>
AMPHIPODES	Gammaridae (2)		263	13	4	35	19	r.	50	ď	374
BIVALVES	Sphaeriidae		-	4			6	•	1	,	6
GASTEROPODES	Hydrobiidae		-	3			0				7
MOLLUSQUES	(2)		2	7			9				15
HIRUDINEA	Glossiphoniidae		2								2
ACHETES	(1)		2								2
OLIGOCHETES	OLIGOCHETES (1)		208	27	5		31	24	2		297
		Effectifs totaux	738	127	22	55	81	73	63	37	1 196

2_0
<u>5</u>
/at
ē
S
ပိ

formol 5-6 % avant tri

témoin

alcool 70%

Grossissement

min. max.

& 8^x

13070801-202



Code échantillon: 13070801-203

O ANNULE et REMPLACE le rapport

O SUPPLEMENT au rapport

Rapport 131230-14408 p1/6

INITIAL les résultats ne sont transmis qu'à titre indicatif, seul le rapport final fait foi RESULTAT PRELIMINAIRE

0

Laboratoire	Destinataire	Affaire
Expertise Ecologique de l'Environnement 2, pl. Patton – 50300 AVRANCHES	SAS Carrières de Voutré 53600 VOUTRE	Qualité hydrobiologique du Merdereau à Voutré (53) - 3 IBGN

Echantilllon

Station: Le Merdereau - 53600 Voutré - aval rejets, "La Glardière"

Objet soumis à l'essai : Macroinvertébrés benthiques

Prélèvement	Laboratoire	Résultat
Méthode : Qualité de l'eau - Détermination de l'indice biologique global normalisé (IBGN) / NF T90- 350 (Mars 2004)	Méthode : Qualité de l'eau - Détermination de l'indice biologique global normalisé (IBGN) / NF T90- l'indice biologique global normalisé (IBCN) / NF T90- l'	Méthode : Qualité de l'eau - Détermination de l'indice biologique global normalisé (IBGN) / NF T90-350 (Mars 2004)
Date & heure : 28/11/13 10:45:00 Préleveur : DUTAL Laurent	Date: 20/12/13 Analyste: LEBLANC Elisabeth	IBGN (/20) : 13

Le laboratoire tient à disposition une note sur l'incertitude des résultats

Bulletin validé le lundi 30 décembre 2013

Elise BLIER, Responsable laboratoire



La reproduction du rapport d'essai doit êtra intégrale et avec l'autorisation écrite de la SARL Expertise Ecologique de l'Environnement. Il comporte 6 pages. La reproduction partielle du rapport d'essai est interdite. Les résultats ne valent que pour l'objet soumis à essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Rapport d'essai CHECO

13070801-203 Station

environnement

Qualité hydrobiologique du Merdereau à Voutré (53) - 3 IBGN

Le Merdereau - 53600 Voutré - aval rejets, "La Glardière"

validé sous SIG e aval rejets, "La Glardière" Le Merdereau Commune 53600 Voutré 456190 Y 6876890 globale facile 193 SAS Carrières de Voutré Station Cours d'eau Nom Localisation Réf. Accessibilité **53600 VOUTRE** Route de Sillé park cheminer

	sserel		
ē	5m aval pa	de terrain	
lieu-dit La Glardière	aval pont SNCF, 15m aval passerel	Opérateurs de terrain DUTAL Laurent	
lier		<u> </u>	
rking	ement		

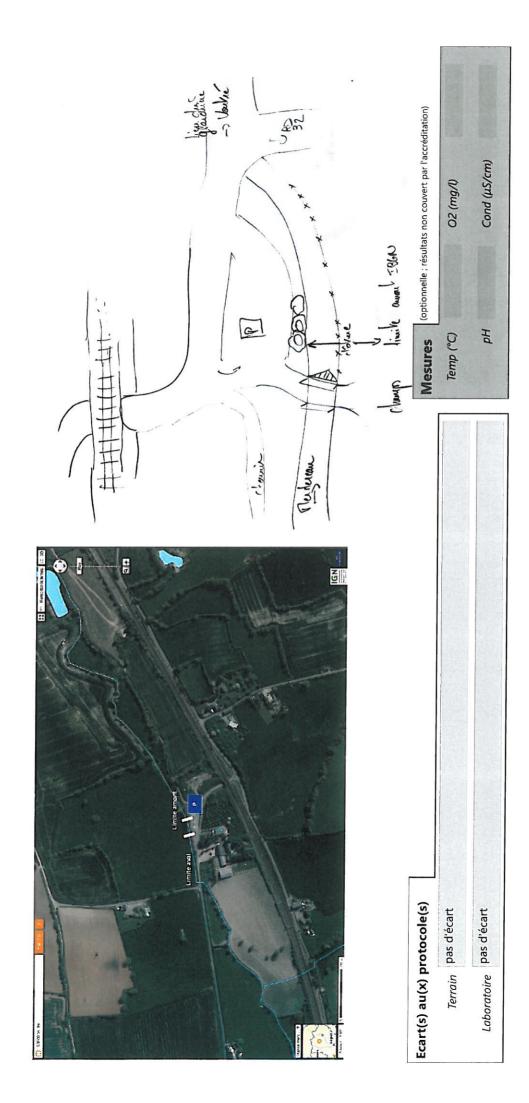
	Particular	IGN C	· ·
Commerce services of the control of	Excillères Total Tota		
The state of the s	The factor of th	The second of th	
	And Signature of the state of t		

Emplacement 13070801-203 Rapport d'essai

CXCCO environment

Le Merdereau - 53600 Voutré - aval rejets, "La Glardière"

Qualité hydrobiologique du Merdereau à Voutré (53) - 3 IBGN



CACCO Rapport d'essai

Le Merdereau - 53600 Voutré - aval rejets, "La Glardière"

		BENE	period	1989	E7010	5530	IISEI	B201	60531	Miss	H02823			1055	Edu		Bernandon
03	No.												agenis1b			Dactéries	
13070801-203	10:45												routier			aiatomées diatomées	
13070	3		eaux moyennes		Faible		ert			Champs/pature	<u> </u>		qomestique			algues vertes	couleur grisâtre
ιts	28/11/13	beau	ux mo	stable	Visibilité Faible	0-1%	peu couvert	légère	limpide	amps/	Voie SNCF		ləirtzubni		ב	Concr°, calc.	uleur g
mer	2												agricole	oui	non	sed. fins	
Prelevements		Météo	Hydrologie	préc.)	I fond	nergé	q'eau	Coloration	Turbidité	droite	gauche	inage		s le lit	ourds	age(s)	ations
Pre			Hydr	(jours préc.)	Visibilité du fond	Lit mineur emergé	Recouvr. du miroir d'eau	Colo	Tur	Occupation rive droite	9	Rejet(s) / Drainage		Desc. de bétail dans le lit	Trav. hydrauliques lourds	Colmatage(s)	Observations
~	Suc			1000	Visib	it min	r. du			patio		ejet(s)		e béta	drauli	G	0
environnement	vatic					7	nooa			Occu		Æ		esc. de	V hy		
enviro	Observations						œ							ă	Tra		
	0																

				Granice rigariopriologique du Merdereau a vourre (55) - 5 Iborn	ogique un ivieit	reieau a vourie	ND91 c - (cc)
Echantillonnage	Habitat dominant	Sables, limons	imons				
habitats IBGN		6-25 cm/s	\s				
Nature du Substrat		>	>150 cm/s	75 à 150 cm/s	25.3.75 cm/c	7 2 27 cm/c	0 à 5
Bryophytes		o o					
Spermaphytes immergés		8					
Éléments organiques grossiers (litières, branchages, racines)	siers s)	7					-
Sédiments minéraux de grande taille (pierres, galets) 250 mm > Ø ≥ 25 mm	ande taille 3 ≥ 25 mm	ဖ				2	
Granulats grossiers 25 mm > Ø ≥ 2,5 mm		r2				ĸ	
Spermaphytes émergents de la strate basse	de la strate basse	4					4,7
Sédiments fins ± organiques «vases» Ø ≤ 0,1 mm	es.	m					
Sables et limons Ø < 2,5 mm"		2				2	8
Surfaces naturelles et artificielles (roches, dalles, sols, parois) blocs > Ø 250 mm	fi cielles Ø 250 mm	-					9
Algues ou à défaut, marne et argile	et argile	0					

Largeur mouillée (m) 1,8

Longueur (m) 18

13070801-203

4.
≝ .
≓
~
7
≝
ann
≓
-
a.
۳,
<u>ග</u>
_
ď.
SSa
Ž,
Ψ.
0
۲
<u> </u>
Ď.
0
ש
Ľ

CHCCO central central

	Effectifs totaux	59	-	27	17	2	-	.38	14	ıc	41	. 4	. 12	580	18	06	က	ıc	1226	408	8	16	432	6	o	12	580	3 170
	80				-				2	5			m	265	-		2	6	73	89		co	73	2	4	9	392	826
	7							2			-	4		48		44			17								က	119
	9	6		-	-			9	-					18		16			22	9	7		13				2	98
taxons 24	ro	2	-		-			4	4		4	•		14	5				19	144			144				17	215
Cl. Var. (/14)	4				11		-	3			2		10	174	7	3		2	856	102		80	110		2	2	93	1 277
max-min (7 - 6	ю	13						17	2		2			10	2	2			80	48			48				24	131
GIF (/9)	2	35		18	-	2		7	2		20		2	7	8	8			1	20	-	က	24				17	155
IBGN (/20) 13	-			80	2			2			9			44		22	-		220	20			20	-	ო	4	32	361
Leblanc Elisabeth 20/12/2013	genre espèce					Rhyacophila			Ephemera								Calopteryx	Sialis			Ancylus fluviatilis							Effectifs totaux
Opérateur tri : Date tri :	Famille	Glossosomatidae (7)	Goeridae (7)	Hydropsychidae (3)	Limnephilidae (3)	Rhyacophilidae (4)	Sericostomatidae (6)	SBaetidae (2)	SEphemeridae (6)	Dytiscidae	Elmidae (2)	Helodidae/Scirtidae	Ceratopogonidae	Chironomidae (1)	Limoniidae	Simuliidae	Calopterygidae	Sialidae	Gammaridae (2)	Sphaeriidae	Ancylidae	Hydrobiidae	(2)	Erpobdellidae	Glossiphoniidae	(1)	OLIGOCHETES (1)	
	Ordre	TRICHOPTERES	TRICHOPTERES	TRICHOPTERES	TRICHOPTERES	TRICHOPTERES	TRICHOPTERES	EPHEMEROPTERESBaetidae (2)	EPHEMEROPTERESEphemeridae (6)	COLEOPTERES	COLEOPTERES	COLEOPTERES	DIPTERES	DIPTERES	DIPTERES	DIPTERES	ODONATES	MEGALOPTERES	AMPHIPODES	BIVALVES	GASTEROPODES	GASTEROPODES	MOLLUSQUES	HIRUDINEA	HIRUDINEA	ACHETES	OLIGOCHETES	

Conservation

formol 5-6 % alcool 70%

avant tri témoin

Grossissement

min. max.

χ 8χ 80

Rapport d'essai : Liste faunistique